



Atelier Jeûne & Diététique  
Détox bien-être en Drôme des collines

Compléter et renvoyer à l'adresse suivante :

Madame Nathalie Lavigne  
Atelier Jeûne & Diététique  
332 Route Barthelemy de Laffemas  
26240 Beausemblant

## Bulletin d'inscription **2020**

(un exemplaire par personne)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Localité : .....

Email : .....

Tel fixe : ..... Tel portable : .....

Personne à prévenir en cas d'urgence : ..... Tel : .....

Date de naissance : ..... Sexe : F – M poids : ..... taille : .....

Avez-vous déjà jeûné ? quelle est votre motivation ou objectif ?  
.....  
.....

Séjour du \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ 2020

Prix du stage (après validation de disponibilité) : **480 euros** du samedi 17h30 au vendredi 12h30

Cocher votre choix d'hébergement (après validation de disponibilité)

Compte tenu de la situation sanitaire les chambres sont partagées que pour des personnes qui se connaissent :

Chambre	Basse Saison 17/10 au 30/10				Moyenne saison 26 /09 au 2/10			
	Prix chambre		Prix par personne		Prix chambre		Prix par personne	
Chambre lit 160 cm	330		180		360		200	
Chambre à 2 lits 90 cm	300		170		330		180	
Chambre à 4 lits superposés 90 cm	300		170		330		180	

**Votre lieu de stage et d'hébergement : Domaine de la Bonne Etoile – 1149 route du Viviers Beausemblant 26240**

Comprenant : 3 chambres 1 lit 160 , 3 chambres 2 lits de 90 et 1 chambre 4 lits superposés, 3 salles de bains, 4 wc , 2 salons 2 cuisines . Draps et 1 serviette, ménage de fin de séjour, taxe de séjour.

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU LE CENTRE préciser si moteur recherche, FFJR, facebook, Radio, flyer, bouche à oreille :

Atelier Jeûne et Diététique

Nathalie Lavigne – 332 route Barthélemy de Laffemas 26240 Beausemblant - SIRET 828 465 005 RCS Romans  
Port. : 06 75 47 62 87 - Email : contact@atelierjeunedietetique.com

## ARRIVEE/DEPART

- Je viens et je repars du domaine par mes propres moyens.  
(3/4 h au sud de Lyon sortie Chanas – 3/4 h de Valence sortie Tain-l'Hermitage)
- J'arrive et je pars de la gare de Saint-Vallier-sur-Rhône, le transport offert vers le centre est à 17h10.  
Le retour à la gare sera assuré en transport offert à 12h30.  
En dehors de ces horaires, je réserve un taxi 04 75 03 74 64 ou 06 51 84 43 92
- J'atteste, dans une démarche libre et volontaire, souhaiter effectuer un stage « jeûne et randonnée » avec l'Atelier Jeûne et Diététique et J'atteste pour ce faire, être en mesure de marcher au minimum 3 heures/jour, être en bonne santé et m'engage à assurer mes responsabilités personnelles et en groupe
- Je confirme mes déclarations étant sincères et véritables et dégage Atelier Jeûne et Diététique de toute responsabilité à ce sujet. Je m'engage également à avertir tout changement de situation sur ma santé pouvant survenir avant le séjour.
- J'ai bien pris connaissance des contre-indications du jeûne sur le site [www.atelierjeunedietetique.com](http://www.atelierjeunedietetique.com)
- Je suis sous traitement médical pour la pathologie suivante :  
.....
- Dans ce cas, je joins un certificat médical obligatoire attestant la possibilité du jeûne et de la marche.
- Autre déclaration pouvant être utile (allergie, cigarette,...) .....

## REGLEMENT

### Versement d'arrhes : 400 euros à la réservation

- Je fais mon règlement par virement ([télécharger le RIB](#) ou sur demande) et j'envoie le bulletin complété par mail.
- Je fais mon règlement par chèque à l'ordre de « Atelier Jeûne et Diététique » et l'envoie avec le bulletin d'inscription à : **Atelier Jeûne et diététique** (adresse dans l'entête du bulletin)
- Je règle en espèce à mon arrivée mais j'envoie néanmoins le chèque d'arrhe en précisant de **ne pas l'encaisser** et l'envoie avec le bulletin d'inscription
- Je m'engage à régler le solde en chèque, chèques vacances (sur demande préalable), à mon arrivée.  
⇒ J'atteste avoir été informé que la conduite d'un véhicule motorisé ou non est déconseillée durant toute la durée du stage.

## ANNULATION

Toute annulation à plus de 30 jours du stage entraîne une retenue de 150€ pour frais de dossier. En cas de désistement entre 15 jours et 30 jours du début du stage, mes arrhes seront perdues. A moins de 15 jours, en cas d'annulation, en cas de départ anticipé, ou non présentation au stage, quelle que soit la cause, la totalité du séjour est due et devra être réglé sous 8 jours. Si mon stage doit être annulé en cas de force majeure, un avoir valable sur 18 mois sera établi. Un email de confirmation, d'itinéraire et de préparation au jeûne et à votre séjour vous sera envoyé après réception du bulletin d'inscription et des arrhes.

Date :

signature :

Mention manuscrite "LU et APPROUVE"